

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2025

## IV – ENFANCE - JEUNESSE

### **Rapport n°1 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du Pôle Petite enfance, Enfance et Jeunesse**

Mme la Présidente sollicite l'accord du conseil communautaire pour lancer un concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du Pôle Petite enfance, Enfance et Jeunesse.

La délibération fixe les contours de ce concours restreint sur esquisse et prévoit l'octroi d'une indemnité de 9 000 € HT aux lauréats non retenus qui auront remis une prestation niveau « Esquisse » conformément au règlement du concours, avec un maximum de 3 candidats retenus en phase 2.